

International Coffee Organization
Organización Internacional del Café

Organización Internacional del Café Organização Internacional do Café Organisation Internationale du Café PC 8/03

10 avril 2003 Original : anglais

Comité de promotion 22 mai 2003 Londres, Angleterre Groupe directeur de la promotion Mandat

#### Contexte

1. En mai 2002, le Comité de promotion a établi un Groupe de contact ayant trait à la promotion ; ce groupe, présidé par le Directeur exécutif et ouvert aux observateurs, était composé des représentants des Membres suivants :

Membres exportateurs: Brésil, Colombie, Indonésie, OAMCAF, Papouasie-

Nouvelle-Guinée

**Membres importateurs:** C.E., France, Irlande, Italie, Espagne

- 2. Le Groupe de contact s'est réuni en septembre 2002 ainsi qu'en janvier et avril 2003. Il a recommandé que le Comité de promotion établisse un Groupe directeur dont le mandat figure dans le document ci-joint.
- 3. La création du Groupe directeur de la promotion étant urgente, il est proposé que, pour le restant de l'année caféière 2002/03 et pour 2003/04, le Comité de promotion fixe sa composition lors de sa réunion de mai 2003 au lieu de septembre 2003.

## Mesures à prendre

Le Comité de promotion est prié <u>d'examiner et d'approuver</u> la création d'un Groupe directeur de la promotion conformément à la recommandation du Groupe de contact ; le Comité est également prié <u>d'examiner et d'approuver</u> le mandat du Groupe et <u>de désigner</u> les représentants du Groupe directeur pour le restant de l'année caféière 2002/03 et pour l'année caféière 2003/04.

#### MANDAT DU GROUPE DIRECTEUR DE LA PROMOTION

# **Objectif**

- 1. L'objectif du Groupe directeur de la promotion est de conseiller et de formuler des recommandations à l'intention du Comité de promotion sur les questions ayant trait à la promotion et de gérer les activités promotionnelles, notamment :
  - i) Élaboration des projets de promotion et des programmes de promotion annuels ;
  - ii) Étude du café et de la santé;
  - iii) Développement de la consommation intérieure dans les pays producteurs ;
  - iv) Activités de suivi en Russie et en Chine ainsi que dans de nouveaux marchés ;
  - v) Analyse de nouvelles propositions de projets ;
  - vi) Organisation du calendrier et des dispositions en vue des conférences destinées à engager des fonds et autres initiatives financières ;
  - vii) Déboursement de fonds spéciaux concernant la promotion ; et
  - viii) Coopération avec le secteur privé et autres institutions.

#### Durée

2. Le Groupe directeur de la promotion est un Comité permanent de l'Organisation.

# Composition

- 3. Le Groupe directeur de la promotion est composé de quatre représentants de pays Membres exportateurs, de quatre représentants de pays Membres importateurs, du Président et du Vice-Président du Comité de promotion, du Directeur exécutif, ainsi que du Président et du Vice-Président du Comité consultatif du secteur privé (CCSP). Les représentants des pays Membres sont habilités à déléguer leur représentation aux membres du CCSP.
- 4. Les membres du Groupe directeur sont nommés tous les deux ans par le Comité de promotion à sa réunion de septembre. Si un membre n'est pas en mesure de terminer son mandat, le Comité de promotion désigne un nouveau membre pour le remplacer.
- 5. Le Groupe est ouvert à la participation de tous les pays Membres ainsi qu'aux représentants du CCSP; les représentants des agences donatrices et des instances professionnelles sont invités à siéger en qualité d'observateurs.

## Membres du bureau

6. À la première réunion de l'année caféière, les représentants du Groupe directeur de la promotion procèdent à l'élection d'un Président et d'un Vice-Président pour un mandat de deux ans. Les titulaires peuvent être reconduits dans leurs fonctions.

### Réunions

- 7. Le Groupe directeur se réunit à intervalles réguliers entre les réunions du Comité de promotion.
- 8. Le Groupe détermine son ordre du jour.
- 9. Le Groupe détermine ses procédures intérieures.
- 10. Le Groupe directeur soumet régulièrement des rapports au Comité de promotion.

# Quorum

11. Le quorum du Groupe directeur est atteint par la présence de six représentants dont au moins deux représentants de Membres importateurs et deux représentants de Membres exportateurs.